

mon premier chagrin. Je consultai ma mère ; elle me conseilla de le donner pour l'amour de Dieu. J'obéis, mais il m'en coûta bien des larmes."

"Le Rosaire, disait-il souvent, est un *hymne sublime* à la gloire de notre Dieu. Chacune des prières qui le composent proclame la gloire de son nom. Pas une autre prière n'est plus agréable à Marie et au ciel tout entier. Le *Credo* chante la puissance et la justice de Dieu ; le *Pater* proclame sa bonté ; l'*Ave Maria* rappelle la sainteté de Celle qui a été la mère de Dieu ; enfin le *Gloria Patri*, c'est le salut d'enthousiasme à la gloire de la très sainte Trinité."

Deux assertions de la Patrie

"Dans toutes les parties de la province, le peuple réclame la création d'un ministère de l'Instruction publique parce qu'il veut des réformes, du progrès, parce que le conseil n'a pas rempli son devoir dans le passé."

Il ressort de ces deux assertions gratuites que la création de ce ministère a pour fin dernière la suppression du Conseil de l'Instruction publique.

L'examen de conscience

Sénèque tout païen qu'il était, faisait chaque soir la revue de ses actes de la journée.

Que de catholiques ne valent pas ce païen, sous ce rapport.

Au Manitoba

"Voici ce qui se passe dans un district scolaire de la paroisse Saint-Eustache, dit le Manitoba. Deux commissaires sur trois veulent faire de l'école une école catholique ! Qu'arrive-t-il ? A-t-on respecté cette décision de la majorité ? Parce qu'ils étaient catholiques et voulaient rester fidèles à leur foi et à leur nationalité, ils ont été cités devant les tribunaux et ont eu la gloire d'être condamnés à l'amende ou à la prison. Ils refusent de payer l'amende. Ils iront en prison."